

==--==--==--==

==--==--==--==

DECISION N° 170/24 / MINESEC DU 16 AVR 2024
portant nomination d'un responsable par intérim dans les services
déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu** la Constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

DECIDE :

Article 1^{er}. - Est, à compter de la date de signature de la présente décision, nommé par intérim au poste ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DJA-ET-LOBO

SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Chef de service par intérim : Monsieur **NKOULOU Jean-Jacques**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **583 751-K**, précédemment en service à l'Inspection Générale des Enseignements, poste vacant.

Article 2.- Le Délégué Régional des Enseignements Secondaires du Sud, est chargé, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 16 AVR 2024

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,


NALOVA LYONGA, Ph.D
